



Découvrir le parcours du bois, de l'arbre à la construction. C. AEBERHARD - ARCH

La filière du bois ouvre ses portes

ÉCONOMIE. «Comment le bois de nos forêts devient-il une maison, une table ou un cor des Alpes? Peut-on vraiment construire des immeubles en bois indigène?» Pour répondre à ces questions, l'association Bois Suisse organise vendredi et samedi les Journées du bois suisse.

Travaux forestiers, sciage, fraiseage, taille de charpente et façonnage de menuiserie sont au programme. Parmi les plus de 130 entreprises et organisations de la filière du bois qui ouvrent leurs portes au public, quatre sont en Gruyère: Barras SA et la Scierie Tornare Sàrl à Bouterens, Despond SA et la Corporation forestière Moléson à Bulle.

«Les différentes étapes de transformation, de la matière première aux multiples produits finis, ouvrent un large éventail de métiers autour du bois. Le bois étant aujourd'hui un produit à la pointe de la technologie, l'économie suisse de la forêt et du bois a besoin d'une relève habile et compétente, qui souhaite grandir avec ce matériau naturel d'avenir. Les visites de classes sont ainsi bienvenues sur les différents sites. XS

Vendredi 12 et samedi 13 septembre. Informations complètes et horaires de chaque entreprise sur www.jbs25.ch

En bref

BULLE

La bénichon animera la ville

La Bénichon de Bulle aura lieu samedi et dimanche au cœur du chef-lieu gruérien. La Grand-Rue, la place du Marché et les établissements locaux accueilleront festivités, concerts et traditions. Le menu typique sera proposé dans les restaurants et sur les stands: cuchoua, jambon de la borne, gigot d'agneau ou encore mériniques à la crème double. Une scène animera la Grand-Rue avec danse folklorique portugaise, Silent Party et Guggenmusik samedi soir dès 19 h 30. Dimanche dès 13 h se succéderont le Quatuor des Gueux, La Chanson du Pays de Gruyère, le groupe folklorique portugais et Suisse Chérie. Cors des Alpes, sonneurs de cloches et atelier de moutarde compléteront le programme, annoncent les organisateurs. Sans oublier la présence des carrousels. Pour plus d'informations: www.la-gruyere.ch/benichon-bulle. FP

VOTATIONS

Les Vert-e-s de la Gruyère soutiennent l'initiative

Déjà engagés dans le cadre de la récolte de signatures, Les Vert-e-s de la Gruyère, soutiennent pleinement l'initiative «Sauvez les Lavaux». Selon leur communiqué, le lac de la Gruyère constitue un paysage et un milieu de biodiversité qui sont devenus une richesse véritable pour le district. «Le caractère artificiel du lac n'exclut pas la pertinence de sa protection. L'impact humain sur son paysage a pour conséquence aujourd'hui que tout espace de biodiversité a été impacté et bien souvent généré par l'homme. La politique de revitalisation des cours d'eau en est un exemple parlant.» Contrairement à ce que prétendent les opposants, «cette initiative met en balance une pesée des intérêts, entre la protection paysagère et de biodiversité et les activités locales. XS

ESPACE GRUYÈRE

Une journée pour les fans de tuning

Les organisateurs de la rencontre de tuning Street Addict donnent rendez-vous à tous les amateurs de belles carrosseries ce samedi à Espace Gruyère, à Bulle. Cette 12^e édition réunira «des véhicules tous styles» venant de Suisse et de France. «Après une édition 2024 record avec 420 véhicules, nous en attendons entre 350 et 430: motos, oldtimers, américaines, voitures de sport, voitures modifiées, japonaises... Bref, tout ce qui roule», prévoient les organisateurs. Pour eux, le moment phare de la journée sera le show limbo à 17 h, lors duquel les véhicules défilent chacun leur tour. Un coin SPL (concours sonorisation), un show néon ainsi qu'une démonstration de danse country figurent aussi au programme. Les plus belles voitures se verront par ailleurs récompensées. ARY

SAISON CULTURELLE

Spectacles complets et supplémentaires à CO2

La saison culturelle CO2, à La Tour-de-Trême, démarre sur d'excellentes bases: plusieurs spectacles affirment complet et deux représentations supplémentaires ont été programmées: en plus du vendredi 16 janvier, *Alouette*, le nouveau one-man-show de Marc Donnet-Monay, est également proposé le lendemain, samedi 17. De même pour le concert d'Alain Souchon, accompagné de ses deux fils: le trio se produira une seconde fois, le samedi 24 janvier, au lendemain de la date déjà annoncée. A noter également que le spectacle *Mon jour de chance*, avec Guillaume de Tonquédec, est également complet, alors que *Le cercle des poètes disparus* et *La vérité* le sont presque. La saison ouvrira le 26 septembre, avec *Le banquet de la Sainte-Cécile*. www.co2-spectacle.ch EB

L'Etat valide le Plan directeur régional

Les dernières adaptations du Plan directeur régional de la Gruyère ont été approuvées le 9 septembre par le Conseil d'Etat. Dès lors, le PDR lie les autorités communales et cantonales, ainsi que les régions voisines.

XAVIER SCHALLER

AMÉNAGEMENT. C'est l'aboutissement d'un travail de longue haleine, commencé en 2019: le Plan directeur régional de la Gruyère (PDR) a été approuvé le 9 septembre par le Conseil d'Etat. Treize mesures sont ainsi définies, qui répondent à la volonté commune d'une «Gruyère verte et urbaine», indique le communiqué de l'Association régionale de la Gruyère (ARG), qui a élaboré ce document.

Issu d'une large démarche participative, le PDR définit un développement plus durable et une attention particulière à porter au cadre de vie et à la qualité des services. Les 25 communes connaissent des réalités différentes, l'objectif a été d'établir une vision spatiale partagée du district, prenant en compte les besoins de chacune.



Le PDR doit favoriser une Gruyère «verte et urbaine». VINCENT MURITH - ARCHIVE

«Pour la commune de Bulle et son agglomération, le défi principal consiste notamment à consolider la qualité et le rayonnement des zones d'activités ainsi qu'à garantir leur développement», résume l'ARG. Pour les communes plus excentrées, il s'agit de maintenir une dynamique villageoise, concentrée sur les activités artisanales et touristiques.

Mise en œuvre

Le travail a commencé après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement

du territoire en 2014 (LATI) et du nouveau Plan directeur cantonal adopté en 2018. De nouvelles exigences et compétences sont alors été déléguées aux districts. L'établissement d'un PDR en faisait notamment partie et la Gruyère a joué le rôle de pionnière dans le canton.

Approuvé sous conditions en août 2023, son PDR a été retravaillé avant d'être validé le 9 septembre dernier. Dès lors, le PDR lie les autorités communales et cantonales, ainsi que les régions voisines. L'ARG dit se réjouir «de mettre en œuvre la vision et les mesures concrètes du PDR sur l'ensemble de la Gruyère, aux

côtés des communes et de tous les partenaires.»

Pour les accompagner, trois commissions thématiques (Aménagement du territoire, Tourisme et patrimoine, Transport et énergie) ont été nommées et se réuniront une première fois d'ici la fin de l'année. La coordinatrice en aménagement du territoire de l'ARG sera, quant à elle, chargée «de faire vivre ce document évolutif et d'appuyer les communes et les acteurs régionaux dans les tâches qu'elles seront confiées». ■

Les documents sont consultables sur le site de l'ARG à l'adresse www.regiongruyere.ch

Une révision lancée devant 150 citoyens à Bulle

La révision du Plan d'aménagement local a été présentée lundi soir. Un sondage doit permettre d'identifier les attentes et besoins de la population.



Lundi soir, à l'Hôtel-de-Ville, le syndic Jacques Morand a donné le coup d'envoi de la révision du Plan d'aménagement local. JEAN-BAPTISTE MOREL

SOIREE D'INFORMATION. Environ 150 personnes ont assisté lundi soir à la présentation de la révision générale du Plan d'aménagement local (PAL) de Bulle. Le syndic Jacques Morand a rappelé le contexte: en 2010, la ville comptait 19 000 habitants, elle en dénombre aujourd'hui près de 27 000. Cette croissance impose de repenser la planification (*La Gruyère* du 4 septembre).

«Déjà largement construite et riche d'un patrimoine bâti et végétal, Bulle doit se questionner sur la juste mesure d'un développement vers l'intérieur, tout en veillant à préserver la qualité de vie de ses habitants», a résumé le syndic. Le PAL doit permettre de densifier certains secteurs, d'en protéger d'autres et d'intégrer les enjeux de durabilité. «Bien maîtrisé, il peut devenir un levier puissant pour renforcer le tissu éco-

nomique, produire des logements, encourager les mobilités alternatives et participer à l'adaptation au changement climatique.»

Sylvie Mabilard, représentante du bureau Urbaplan qui pilote les travaux (en collaboration avec Christe & Gygax, expert en mobilité, et Piller Morel & Perritz, soutien juridique), a présenté les objectifs: développement urbain équilibré, vitalité économique et sociale, protection du patrimoine, qualité des projets privés, transition écologique. Les travaux, dont les coûts sont estimés à 840 000 francs, se dérouleront en trois phases, de l'identification des enjeux à l'enquête publique, planifiée au plus tôt pour 2029.

Le bureau Enoki, déjà impliqué dans le déménagement du centre-ville, pilote la démarche participative. Celle-ci repose sur

un sondage (du 8 au 28 septembre), des balades diagnostiques dans les quartiers, choisis en fonction des réponses au sondage (en octobre-novembre), et des ateliers thématiques (courant 2026).

Questions du public

Plusieurs citoyens se sont interrogés sur le sort des plans d'aménagement de détail (PAD): les éventuels PAD qui seraient créés ces prochaines années devraient attendre la nouvelle mouture du PAL révisée, mais pas ceux déjà en cours. D'autres ont demandé quand le PAL révisé entrerait en vigueur: «Dès la mise à l'enquête en 2029», a répondu le syndic, tout en précisant que «la vie continue» et que les projets planifiés d'ici là, comme de nouveaux tronçons de voie verte, par exemple, restent valides.

La croissance démographique a aussi été abordée. Peut-on l'infécher? «La croissance de la population va se poursuivre, a répondu Jacques Morand. En 2013, le peuple suisse a refusé le mitage du territoire, il faut densifier. Un PAL qui refuserait cette densification serait tout simplement refusé par le canton.»

Reste désormais à concilier des intérêts souvent divergents, ce que le syndic a comparé à «la quadrature du cercle».

FRANÇOIS PHARISA

Sondage en ligne jusqu'au 28 septembre sur www.bulle.ch/PAL. Versions papier disponibles à la réception de l'administration communale à l'Hôtel de Ville. Pour ceux qui auraient besoin d'un coup de main pour le remplir, la ville propose de le faire ensemble, lundi 15 septembre (13 h-15 h), à La Porte à côté (rue de La Lécherie 10). Pour participer, envoyez un message au 0795759194